



ASSOCIATION DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU QUÉBEC

COMMUNIQUÉ | POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU QUÉBEC SALUE LE DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DES BIBLIOTHÈQUES DU QUÉBEC À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Montréal, le 19 octobre 2016 – En cette 18^e Semaine des bibliothèques publiques du Québec, l'ABPQ applaudit le dépôt de la [Déclaration des bibliothèques du Québec](#) à l'Assemblée nationale, ce matin, par le ministre de la Culture et des Communications du Québec, Monsieur Luc Fortin. Cette reconnaissance est un moment historique pour les bibliothèques québécoises.

La Déclaration des bibliothèques du Québec a été élaborée et adoptée par les membres de la Table permanente de concertation des bibliothèques québécoises, qui regroupe des représentants des bibliothèques publiques, scolaires, collégiales, universitaires et spécialisées au Québec, de même que de l'Union des municipalités du Québec. Considérée comme un acte de profession de foi pour la valeur des bibliothèques dans la société d'aujourd'hui, la Déclaration identifie ces institutions comme étant des carrefours d'accès à l'information, à la documentation et à la culture, des centres d'apprentissage et de soutien à la recherche, des espaces d'appropriation et d'usage technologique, des leviers socio-économiques, des lieux de rencontres et d'échanges, des lieux de médiation et de développements culturels.

Pour les bibliothèques publiques, la Déclaration vient appuyer les quatre missions-clés du [Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique](#) que sont l'éducation, l'alphabétisation, l'information et la culture.

« Nous accueillons le dépôt de la Déclaration à l'Assemblée nationale comme un réel cadeau en cette Semaine des bibliothèques publiques. Il s'agit là d'un premier pas vers une reconnaissance officielle de la mission de nos bibliothèques publiques et nous espérons que la Déclaration servira de moteur pour la reconnaissance pleine et entière des missions des bibliothèques publiques par les municipalités québécoises », déclare Stéphane Legault, président de l'ABPQ.

À PROPOS DE L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU QUÉBEC

L'Association des bibliothèques publiques du Québec regroupe les bibliothèques publiques autonomes (plus de 5 000 habitants) du Québec. Au total, elle compte 160 bibliothèques membres, pour un total de 295 points de service, couvrant ainsi plus de 80 % de la population québécoise. Depuis 1984, elle regroupe les professionnels œuvrant dans les bibliothèques publiques autonomes du Québec dans le but d'assurer le développement, le positionnement stratégique et le rayonnement des bibliothèques publiques québécoises.

-30-

Pour information : Eve Lagacé, directrice générale
eve.lagace@abpq.ca | 514 886-7779